

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

25 mars 2021

---

**LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)**

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 3465

présenté par

M. François-Michel Lambert, M. Nadot et M. Pancher

-----

**ARTICLE 63 BIS**

À l'alinéa 2, après le mot :

« importée, »

insérer les mots :

« et l'importation de bois énergie ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

500 scientifiques du monde entier alertent sur l'utilisation du bois en alternative des énergies fossiles. Dans une lettre adressée notamment à Joe Biden et Ursula von der Leyen, ces spécialistes affirment que recourir massivement à la biomasse forestière peut porter atteinte aux objectifs climatiques et à la biodiversité.

Ces scientifiques appellent à mettre un terme aux subventions et aux dispositifs incitant à brûler du bois provenant de leurs forêts – ou de celle d'autres pays – à une échelle industrielle, dans le but de produire de la chaleur ou de l'électricité. « Les arbres ont plus de valeur vivants que morts », insistent-ils.

En ce sens il ne peut perdurer l'importation de bois énergie en France au-delà de 2030.